

Atelier de concertation collectif pour la construction du programme Démarche de préservation du bassin d'alimentation de la Touvre

8 juillet 2024 à Vouzan

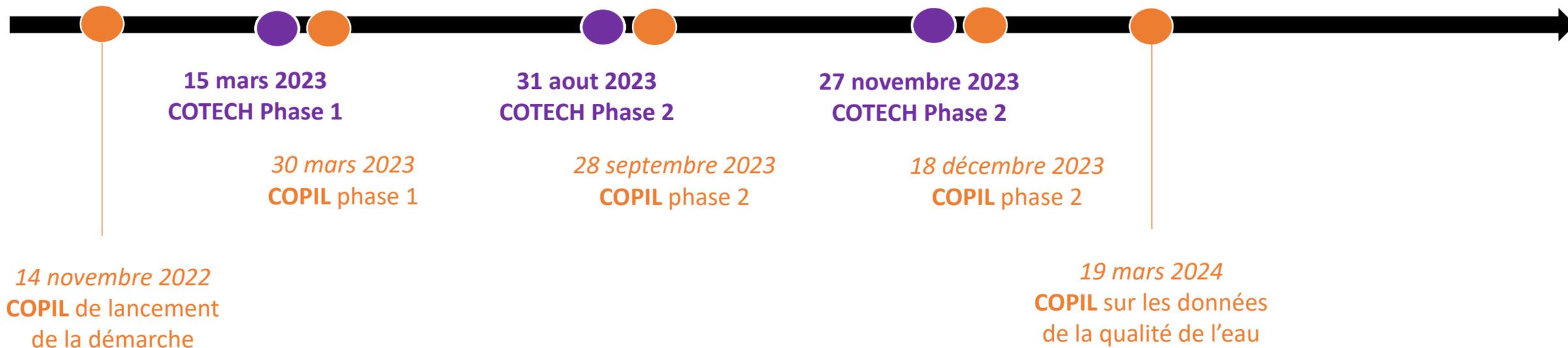
Historique de la démarche

Etude
Janvier – Mars 2023
Phase 1
Etude de délimitation de l'AAC et cartographie de la vulnérabilité

Etude
Avril – Aout 2023
Phase 2
Diagnostic du territoire

Etude
Septembre – Décembre 2023
Phase 3
Délimitation des zones prioritaires

Janvier – Juin 2024
Rencontres bilatérales avec les acteurs du territoire



Déroulé de l'atelier de concertation

OBJECTIFS de l'atelier : Amender les propositions d'actions, définir les zones d'actions et les porteurs potentiels

LES AXES DE THEMATIQUES issus des rencontres bilatérales :

Communiquer sur les enjeux du territoire et valoriser les acteurs engagés

Coordonner et animer

Améliorer la connaissance du territoire

- Améliorer la connaissance de l'état de l'eau et comprendre les dynamiques d'infiltration
- Suivre l'évolution du territoire

Préserver et développer les systèmes agricoles durables

- Valoriser les bonnes pratiques agricoles et encourager les changements de pratiques en grandes cultures
- Maintenir l'élevage et les surfaces en herbe associées
- Etudier de nouveaux débouchés pour les productions locales

Limiter les transferts

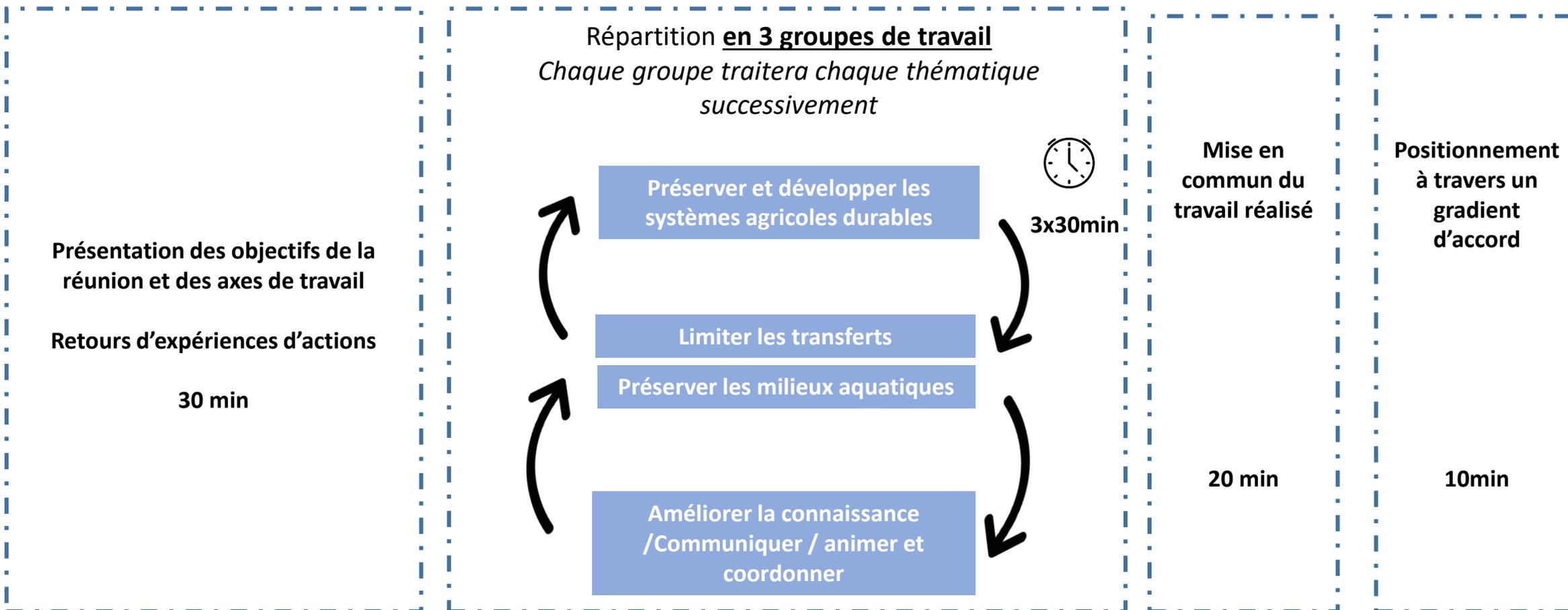
- Limiter les transferts dans les zones de ruissellements préférentielles
- Limiter les transferts dans les zones d'infiltration directes (gouffres)
- Mettre aux normes les dispositifs d'assainissement

Préserver les milieux aquatiques

- Préserver les zones humides
- Améliorer l'auto-épuration des cours d'eau

Déroulé de l'atelier de concertation

Fin de réunion à 17h

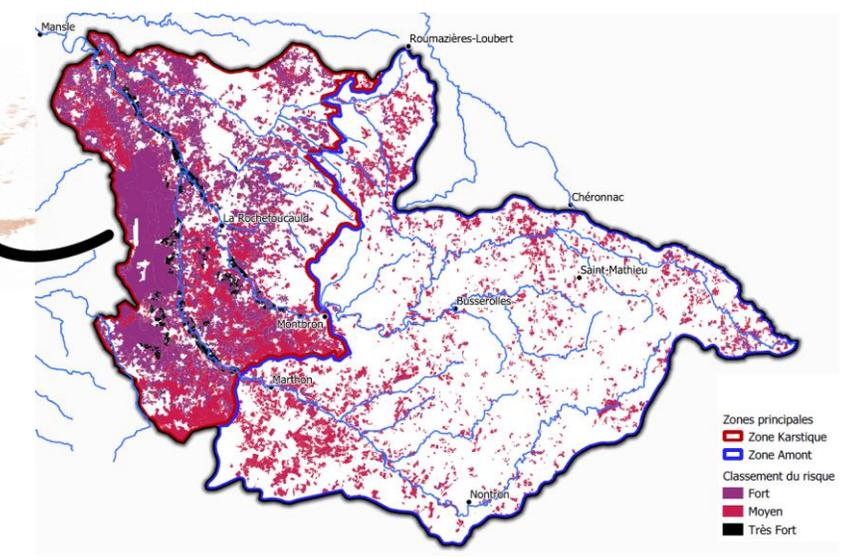


Les outils à votre disposition

Axe de travail	Finalité	Comment?	Où ?	Qui ?	Qui pourrait financer ?	Remarque/Commentaire	
Préserver et développer les systèmes agricoles durables	Valoriser les bonnes pratiques agricoles et encourager les changements de pratiques en grandes cultures : - Agriculture biologique - Couverture hivernale des sols - Agriculture de conservation des sols - Désherbage mécanique	Proposer et promouvoir un PSE adapté aux grandes cultures	Sur la zone karstique	OPA (accompagnement des agriculteurs) EPTB (animation du OPA	AEAG + (GA)		
		Organiser des visites de fermes / retours d'expériences sur le territoire	AAC	(accompagnement des agriculteurs) EPTB (animation du OPA	AEAG + (GA)		
		Accompagner les initiatives locales	AAC Zones vulnérables définies dans	OPA Collectivités	AEAG + (GA)		
	Maintenir l'élevage et les surfaces en herbe associées	Accompagner les agriculteurs individuellement dans une démarche de projets (diagnostics, subis individuels)			OPA	AEAG	
		Mobiliser les outils d'aide financiers pour accompagner les changements de pratiques pour les agriculteurs : - MAEC - PSE	Sur les zones définies par les outils	EPTB (animation et conception du dispositif) OPA	AEAG + (GA) + autres		
		Accompagner concrètement et innovativement les élevés vers l'autonomie des systèmes fourragers. Ces marges de productivité existent encore dans les élevages herbagers dans les thématiques suivantes : - implantation de prairies sous couvertes - essais et déploiement de cultures associées (source de protéines) sans traitements pesticides (méteils) - déploiement du pâturage tournant suivi des coûts de production pour vérifier les intérêts économiques de ces leviers sur les exploitations agricoles	Zone Amont	OPA	AEAG		
		Développer les systèmes d'élevage performants : inventaire des besoins au cas par cas dans les exploitations et réalisation des travaux liés à l'aménagement d'élevages, de passages à gué, de	Zones vulnérables définies dans Zone Amont	CA / SEV / OPA PNR / SEV / OPA	AEAG	AEAG via PFG ? Stratégie Tourne? GA	
	Limiter les transferts	Limiter les transferts dans les zones	Promouvoir et mettre en œuvre le PSE éleveur actuel (informer les agriculteurs)	Sur les zones définies par les outils	EPTB (animation et conception du dispositif) OPA	AEAG + (GA) + autres	
			Mobiliser les outils d'aide financiers pour accompagner les changements de pratiques pour les agriculteurs : - MAEC - PSE			EPTB (animation et conception du dispositif) OPA (accompagnement des agriculteurs) Collectivités	AEAG
	Limiter les transferts	Limiter les transferts dans les zones	Étudier la faisabilité technico-économique des filières, faire le lien avec les OPA, dynamiser les politiques agricoles	AAC		AEAG	
Suivre et initier les projets d'implantation d'AE à l'échelle de l'exploitation (augmenter les plantations favorables aux enjeux EAU)			Zones de ruissellement préférentielles (cf étude Zones de ruissellement préférentielles)	OPAs	AEAG + AAP (investissement)		
Accompagnement de projets multi acteurs à l'échelle communale (Plan de gestion agro-environnementale - PGAE)			Zones de ruissellement préférentielles (cf étude Zones vulnérables définies dans	CA	AEAG + autres ?		
Limiter les transferts	Limiter les transferts dans les zones	Préserver les espaces boisés classés dans les zones sensibles (prelever les plantations)	Zones vulnérables définies dans	collectivités via les PLU (ou RUP) CITEP (forêts privées), autres ?		PLU de GA en cours ciblé : public et/ou privé?	
		Maintenir les zones forestières et leur bonne gestion en sensibilisant les propriétaires	AAC zones d'irrigation	SVB, EPCI	A définir		
		Mise en défens des gouffres et informations au grand public : identifier les activités autour des gouffres, identifier les périmètres	zones	SAGEP		DA à une	

Tableau des actions (envoyé par mail et courrier)

Cartes du territoire (AAC, zones de risques...)



Les outils à votre disposition

Axe de travail	Finalité	Comment?	Où ?	Qui ?	Indicateurs
Préserver et développer les systèmes agricoles durables	<p>Valoriser les bonnes pratiques agricoles et encourager les changements de pratiques en grandes cultures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture biologique - Couverture hivernale des sols - Agriculture de conservation des sols - Désherbage mécanique 	<p>Proposer et promouvoir un PSE adapté aux grandes cultures</p> <p>Depuis 2018, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a fait le choix de mettre en place un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) dont les modalités sont communes à 30 territoires sélectionnés sur le bassin Adour-Garonne. L'amont du Bandiat et de la Tardoire font partie des territoires où est mis en place le cahier des charges de l'Agence pour le déploiement des PSE à titre expérimental (cahier des charges orienté élevage). Ce PSE n'est pas éligible aux exploitations sans atelier d'élevage. Des réflexions sont en cours au niveau bassin Charente pour proposer un nouveau cahier des charges plus adapté aux exploitations céréalières à l'Agence de l'eau.</p>	Zone Karstique	OPA (accompagnement des agriculteurs) EPTB (animation du dispositif)	
		<p>Organiser des visites de fermes / retours d'expériences sur le territoire</p> <p>Mettre en avant les bonnes pratiques des agriculteurs</p>	AAC	OPA (accompagnement des agriculteurs) EPTB (animation du dispositif)	
		<p>Accompagner les initiatives locales au cours du projet</p> <p>De nouvelles actions pourront être intégrées en cours de route et seront innovantes et répondent à l'enjeu de préservation des sols (mise en place d'un réseau de ferme pilote, organisation d'actions sur le désherbage mécanique, ...)</p>		OPA (accompagnement des agriculteurs)	
		<p>Accompagner les agriculteurs individuellement dans une démarche de progrès</p> <p>Diagnostics d'exploitation et accompagnement technique individuel chaque année pour le suivi de la feuille de route de l'agriculteur</p>	Zones à risques	OPA	
		<p>Mobiliser les outils d'aides financières pour accompagner les changements de pratiques pour les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MAEC - PSE 	AAC	EPTB (animation et conception du dispositif) OPA (accompagnement des agriculteurs)	
	<p>Quels sont les objectifs de l'axe vis-à-vis de la préservation de la ressource</p>	<p>station d'intérêts)...</p> <p>ues, bout de champs) et individuellement (viduel) les éleveurs dans l'autonomie des</p> <p>ns les élevages herbagers dans les</p>			
	<p>Issus des échanges bilatéraux avec les acteurs</p>	<p>essais et déploiement de cultures associées (source de protéines) sans traitements pesticides (méteils)</p> <p>ment du Pâturage Tournant</p> <p>s coûts de production pour vérifier les intérêts économiques de ces leviers sur les</p>	Zone Amont	OPA	

Comment atteindre les objectifs ?

Quels sont les objectifs de l'axe vis-à-vis de la préservation de la ressource

Issus des échanges bilatéraux avec les acteurs

Retours d'expériences d'actions

08/07/2024



SYBTB

Présentation aménagement hydromorphologique sur la bonnieure



SyBTB - La petite rivière, ZA d'Agris, 16110 AGRIS - 05 45 38 10 26 - contact@sybtb.fr - www.sybtb.fr



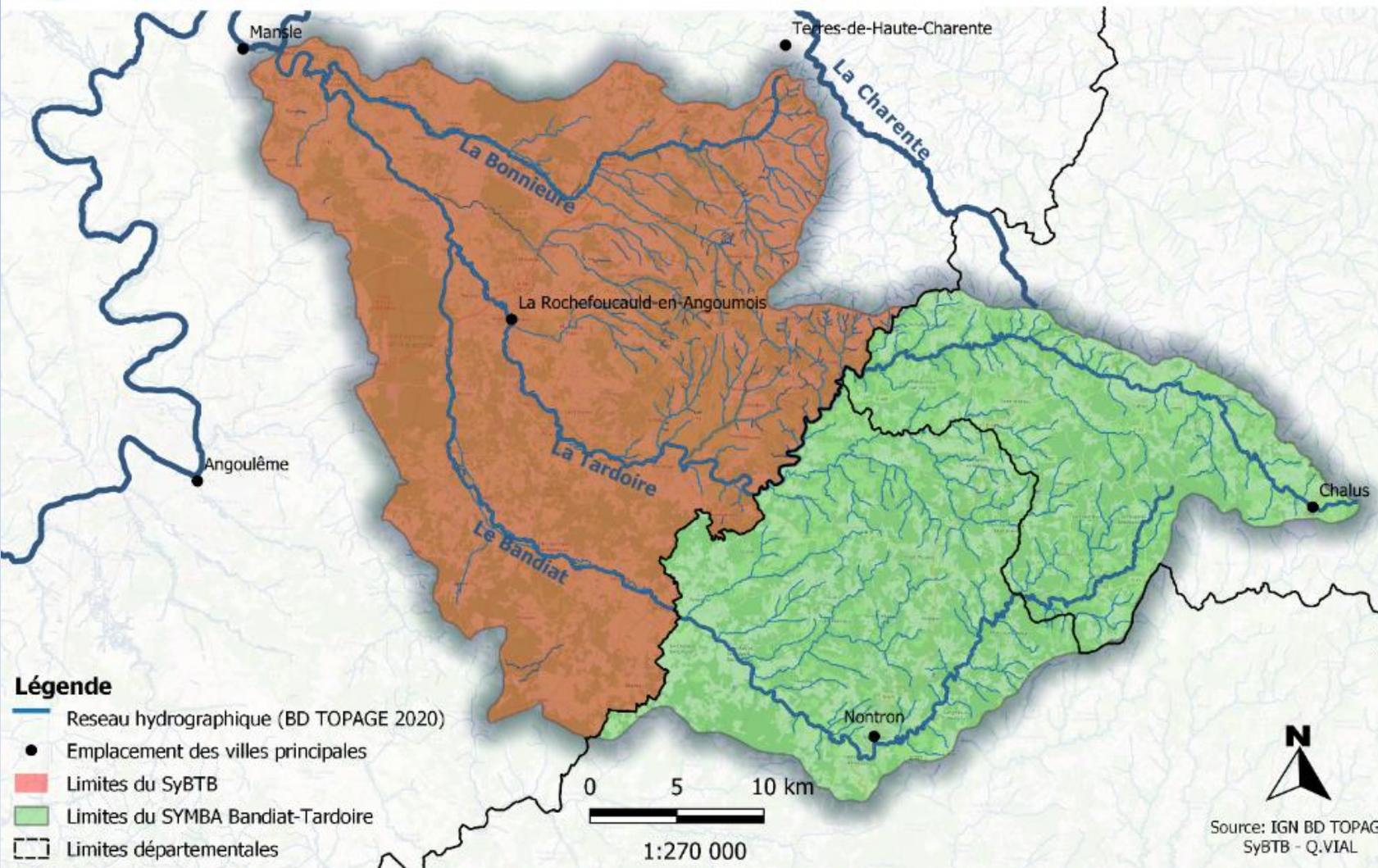
Sommaire

- Caractéristique du bassin versant
- Diagnostic de la bonnieure
- Intervention hydromorphologique
- Suivi du milieu
- Questions diverses

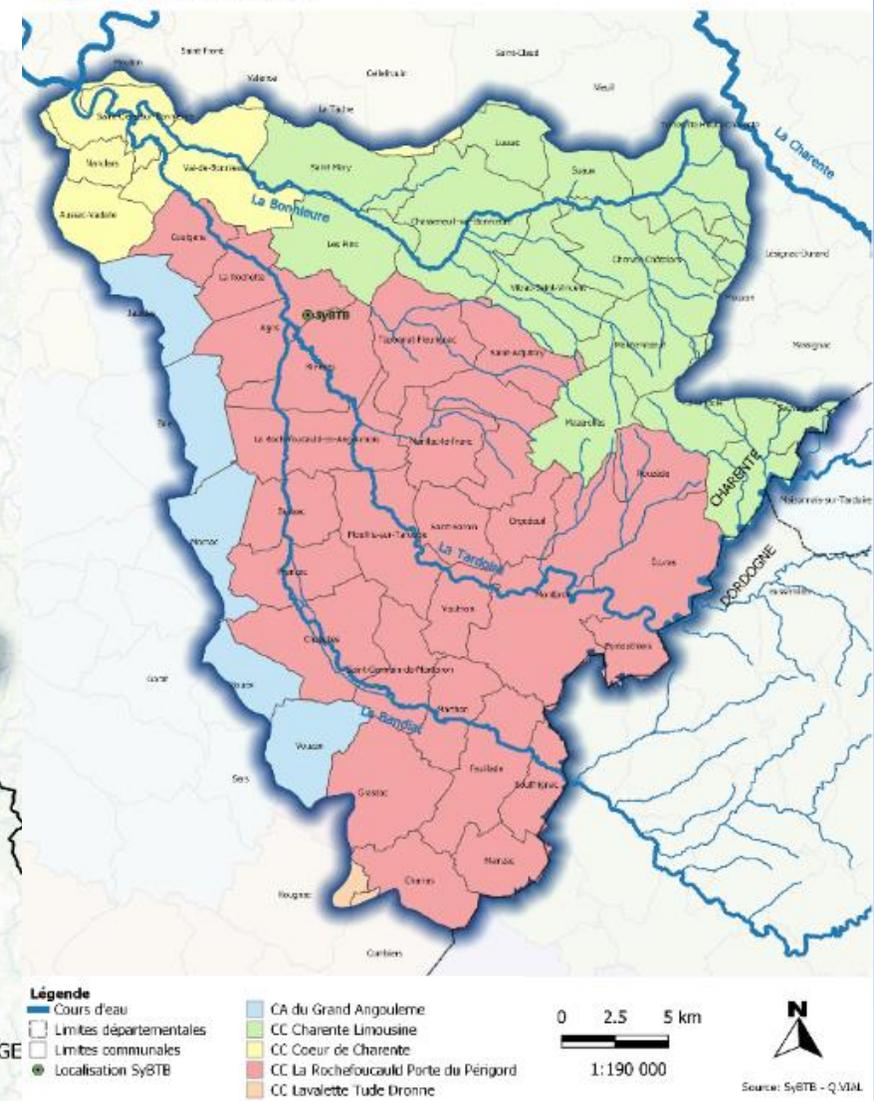
1.1) Le bassin versant



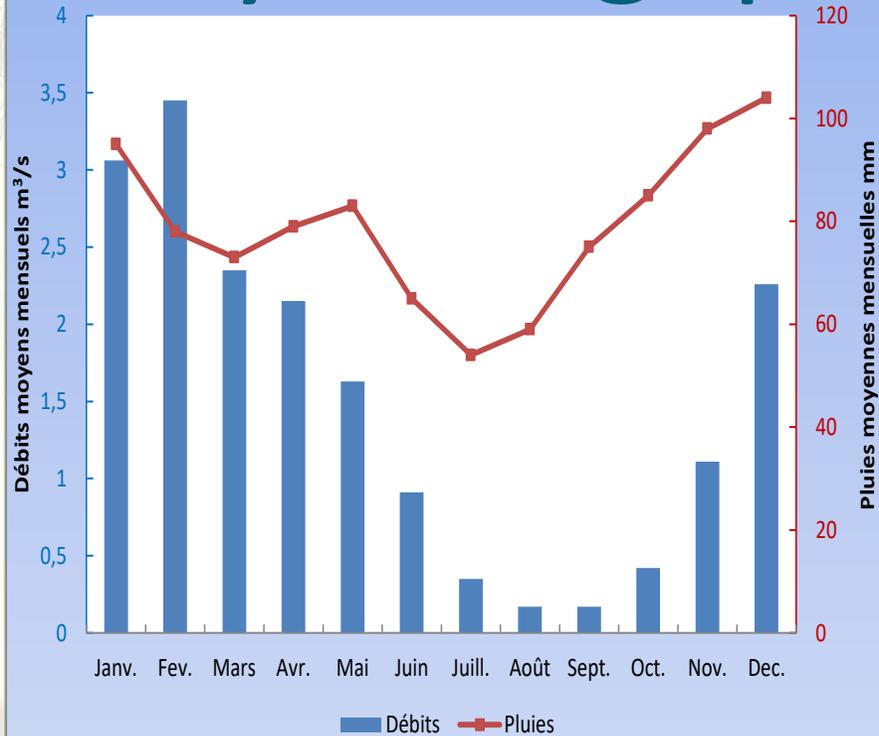
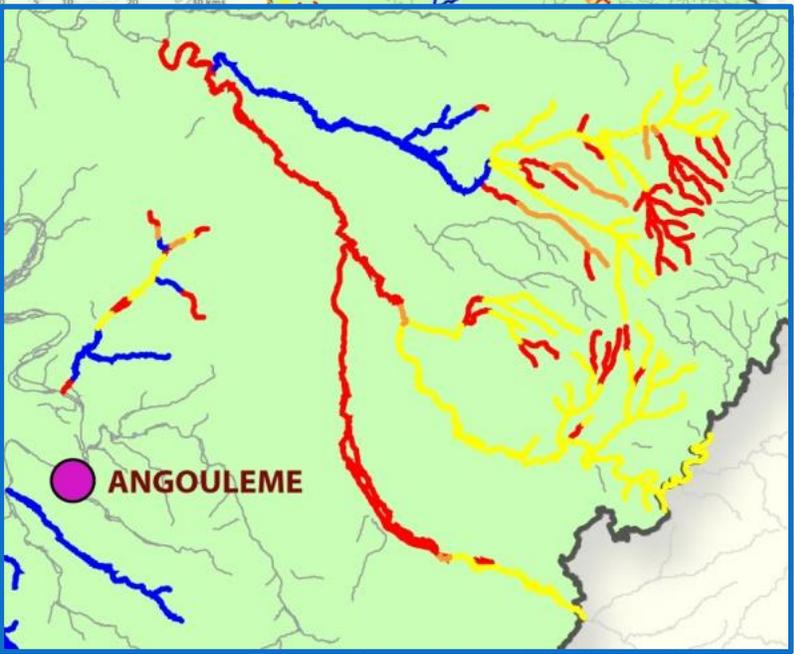
Localisation des gestionnaires du bassin versant de la Tardoire



Périmètre du SyBTB

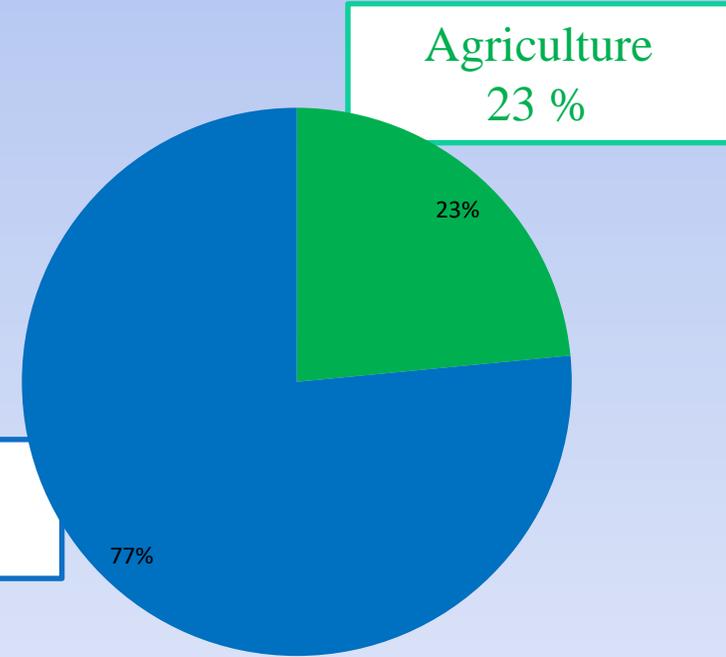


Fonctionnement hydrologique



La campagne de suivi de l'état hydraulique du linéaire hydrographique effectuée le 1er octobre 2011 fait état de 1558,4 kms de cours d'eau observés sur les bassins sensibles du département de la Charente.

Sur ces 1558,4 kms, 831,9 kms sont, soit en asséc, soit en rupture d'écoulement, ce qui représente 53,4 % du réseau observé (dont 47 % en état d'asséc) par la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques de Charente.



Prélèvements

Rupture d'écoulement sur plus de 50% du linéaire de cours d'eau

Diagnostic de la Bonnieure

Profondeur du lit en moy. de 1,5m



Premiers travaux 2008-2016



En 2008 entretien de la végétation



Fixation embâcle



En 2009 réutilisation des matériaux

Recepape + risberne



Aménagement avec un maintien dans le temps faible
Mais a permis de montrer des aménagements possible dans le lit de la rivière

Le carburant des rivières donc la vie provient des arbres, branches...

La Bonneure aux Pins 2007

Opération : 40010002314

Date : 06/10/2016

Opération : 40010001989

Date : 29/09/2007

Surface : 1328 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité	% de	Poids	Biomasse
			100m ²	l'effectif		g/100m ²
Ablette	ABL	3	0,23	2	25	2
Anguille	ANG	23	2	13	5380	405
Barbeau fluviatile	BAF	41	3	24	14557	1096
Brochet	BRO	1	0,08	1	29	2
Chevaine	CHE	23	2	13	*	*
Gardon	GAR	22	2	13	1844	139
Goujon	GOU	16	1	9	180	14
Loche franche	LOF	10	1	6	18	1
Lamproie de planer	LPP	1	0,08	1	75	6
Ecrevisse américaine	OCL	2	0,15	1	*	*
Truite de rivière	TRF	4	0,30	2	57	4
Vairon	VAI	22	2	13	31	2
Vandoise	VAN	5	0,38	3	475	36
TOTAL - Nb Esp : 13		173	14,20	101	22671	1707

Surface : 1408 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité	% de	Poids	Biomasse	% du poids
			Hectare	l'effectif		Kg/Hectare	
Ablette	ABL	58	412	4	540	4	2
Anguille d'Europe	ANG	17	121	1	3191	23	11
Barbeau fluviatile	BAF	38	270	2	4293	30	15
Chevaine	CHE	91	646	6	7429	53	27
Epinochette	EPT	1	7	0,06	1	0,05	0,004
Gardon	GAR	25	178	2	2437	17	9
Goujon	GOU	202	1435	13	1524	11	5
Loche franche	LOF	172	1222	11	435	3	2
Lamproie de planer	LPP	25	178	2	191	1	1
Ecrevisse américaine	OCL	4	28	0,25	47	0,20	0,17
Truite de rivière	TRF	76	540	5	4393	31	16
Vairon	VAI	867	6158	55	1816	13	7
Vandoise	VAN	8	57	1	1594	11	6
TOTAL - Nb Esp : 13		1584	11252			198	

Surface prospectée : 1248 m²

Temps total de pêche : 95 min _ 29 -9 -2022

Espèces	Effectif	Densité numérique par hectare	% de l'effectif	Poids (g)	Densité pondérale par hectare	% du poids
Ablette	16	128.2	0.9	150	1201.9	0.9
Anguille d'Europe	10	80.1	0.6	1210	9695.5	7.1
Barbeau fluviatile	33	264.4	1.9	1180	9455.1	6.9
Chevaine	155	1242.0	8.9	7572	60673.1	44.3
Ecrevisse américaine	9	72.1	0.5	38	304.5	0.2
Epinochette	2	16.0	0.1	1	8.0	0.0
Gardon	13	104.2	0.7	1310	10496.8	7.7

Etat initial



Permis de déclencher un changement de vision de la part des élus sur les aménagements en rivière

Gestion de la végétation



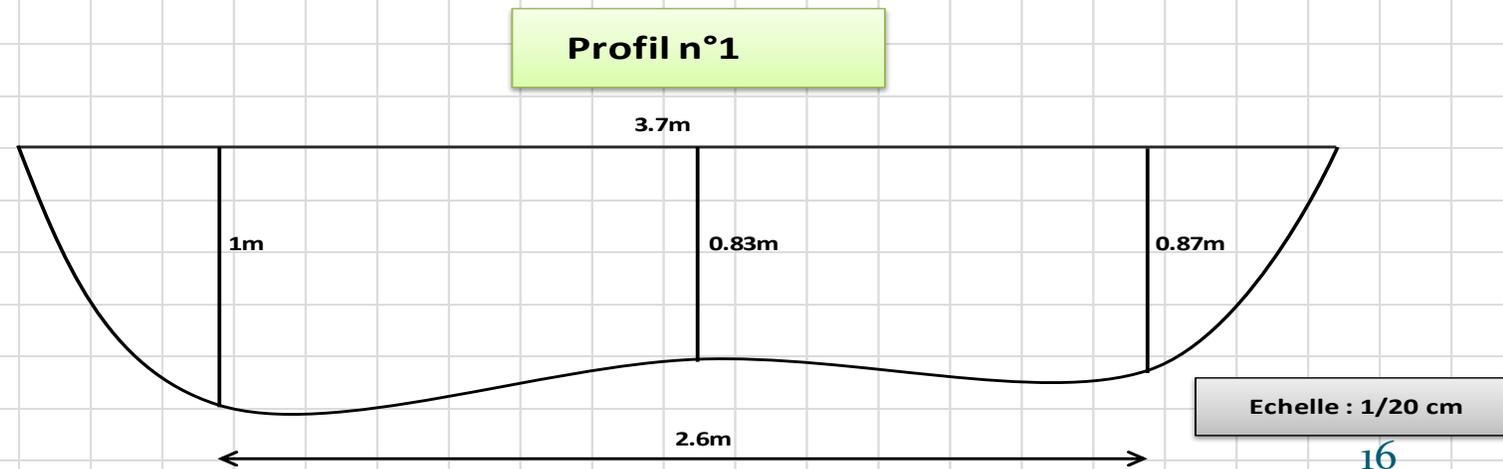
Truite de rivière	59	472.0	3.4	1001	12020.5	3.4
Vairon	868	6955.1	49.6	1026	8221.2	6.0
Vandoise	2	16.0	0.1	76	609.0	0.4
TOTAL :	1749	14014.4	100.0	17079	136851.0	100.0

Intervention sur l'hydromorphologie

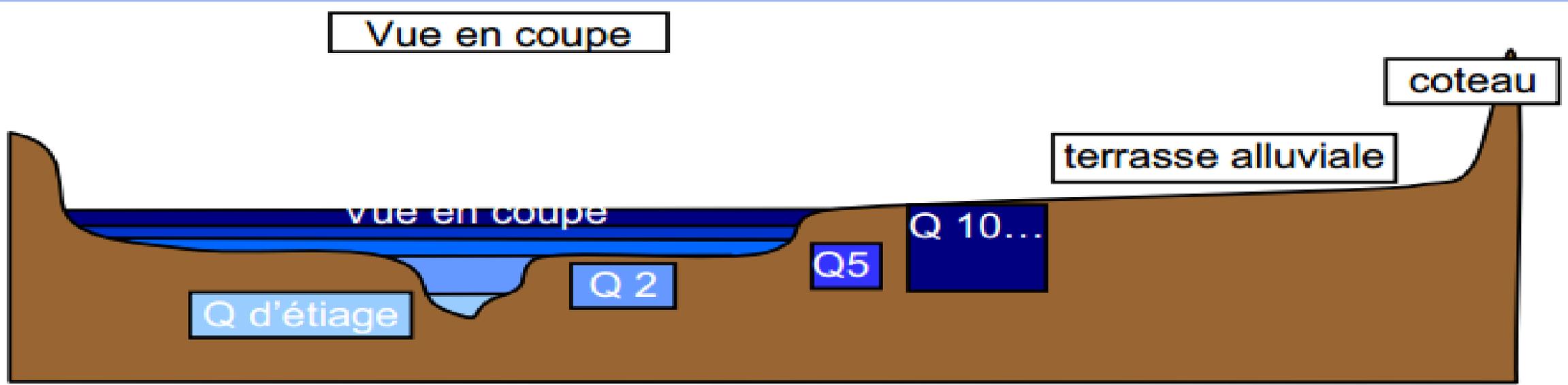
Profil N°1



- Relever le plus en amont à 2km de la source de la bonnieure avec l'aide d'un mètre et d'une mire



À savoir que la cote de débordement doit se situer pour la crue biannuelle $Q_{1,5}$. Ainsi, nous avons transposé les données de la station de Villebette à l'ensemble du bassin versant.



Cela nous a donc permis de déterminer le module du tronçon concerné ainsi que sa crue biannuelle.

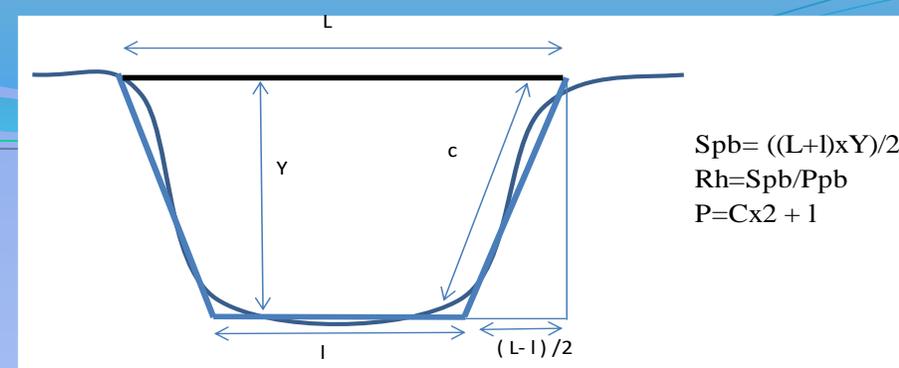
Relation débit moyen et Q Biannuel

- Module : $1.54 \text{ m}^3/\text{s}$
- Q Biannuel : $13 \text{ m}^3/\text{s}$
- $Q_{1,5}$: $10,6 \text{ m}^3/\text{s}$

Soit Q Biannuel est égale à 8,4 le module _ Soit $Q_{1,5}$ est égale à 6,88 le module

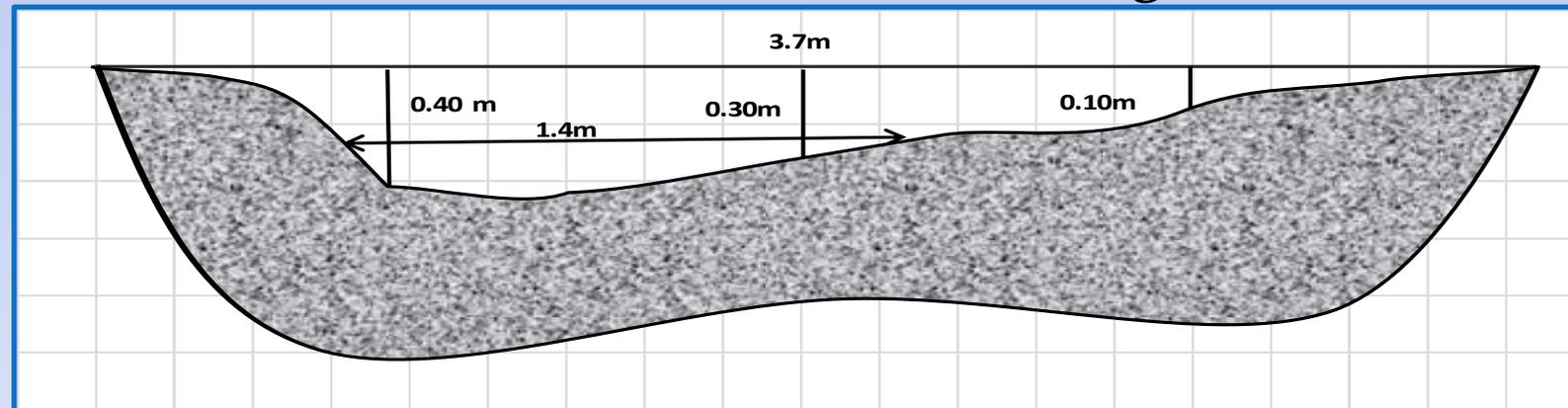
Exemple du profil n°1

Profil n°1		
	avant travaux	apres travaux
K (coef de rugosité) en $m^{1/3}/s$	11	9
L (largeur de la rivière avant débordement) en m	3,7	3,7
l (largeur de la rivière en fond) en m	2,6	1,4
Y (tirant d'eau moy) en m	0,87	0,27
Spb, la surface de plein bord (m^2)	2,73	0,68
P, Perimetre hydraulique	4,65	3,76
Rh, le rayon hydraulique (m) S/P	0,59	0,18
i (pente) en m/m	0,017	0,017
Surface du BV en km^2	3,55	3,55
Débit spécifique moyen annuel $l/s/km^2$	7,6	7,6
Qm = Module m^3/s	0,03	0,03
Q 1,5	0,19	0,19
Q avt débordement m^3/s	2,62	0,26



- Importance entre le débit de débordement et le débit de débordement de référence

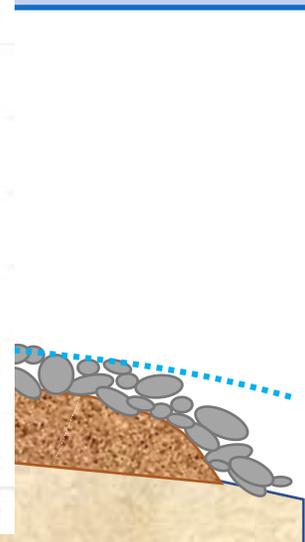
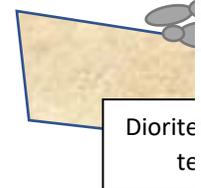
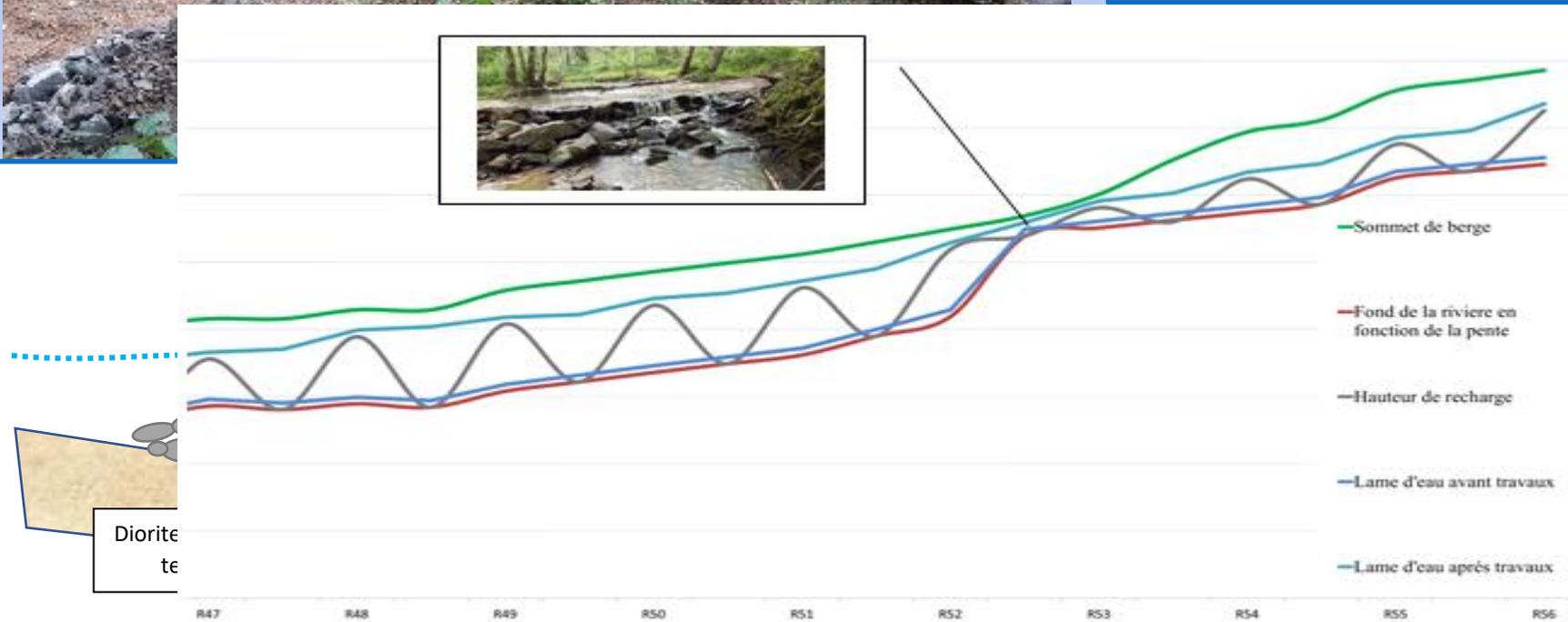
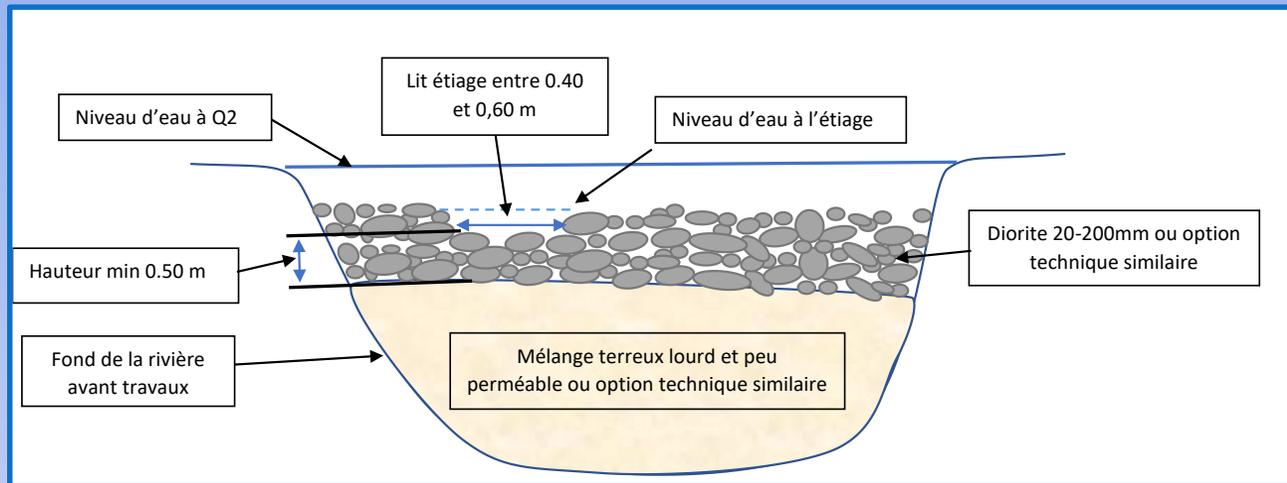
- Définition de la recharge à effectuer



- Mais en parallèle il faut définir la crue de référence

Déroulement des travaux

Mise en place de l'énrochement



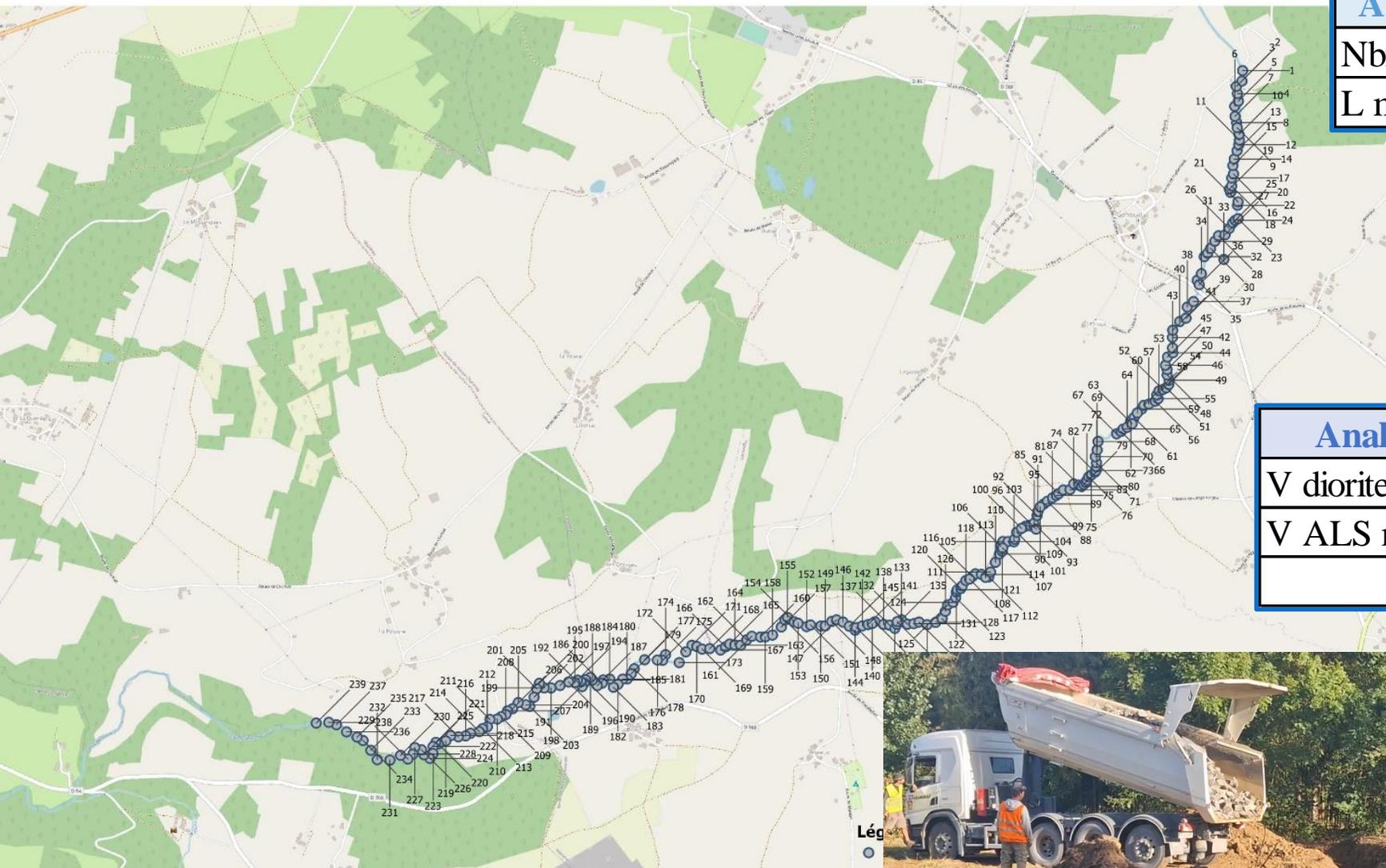
Synthèse de l'action hydromorphologique



Linéaire intervention hydromorphologie
2017-2022

0 1 km

1:18 000



Analyse longueur L d'enrochement (m)

Nbr total de points		238
L moyen	12,5	L total 2969

Linéaire de 6 km
de cours d'eau

Analyse des volumes V de matériaux (T)

V diorite moyen	67,6	V diorite total	16 097
V ALS moyen	78,9	V ALS total	18 776
		V total	34 873

35 000 T soit plus
de 2 000 camions



Lég





Suivi du milieu

Crue de février 2021



Secteur aménagé –
débordement

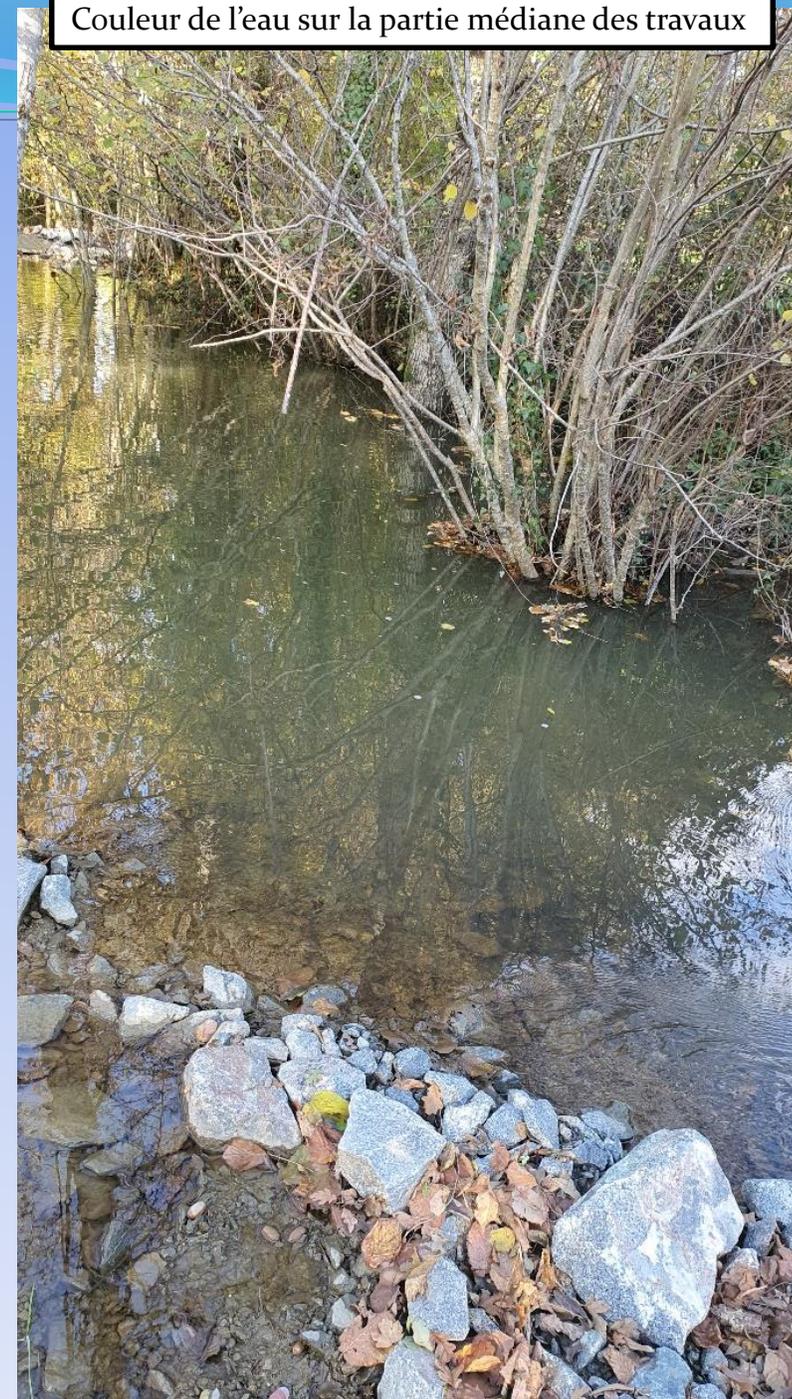


Secteur non aménagé – pas
de débordement

Couleur en amont des aménagements



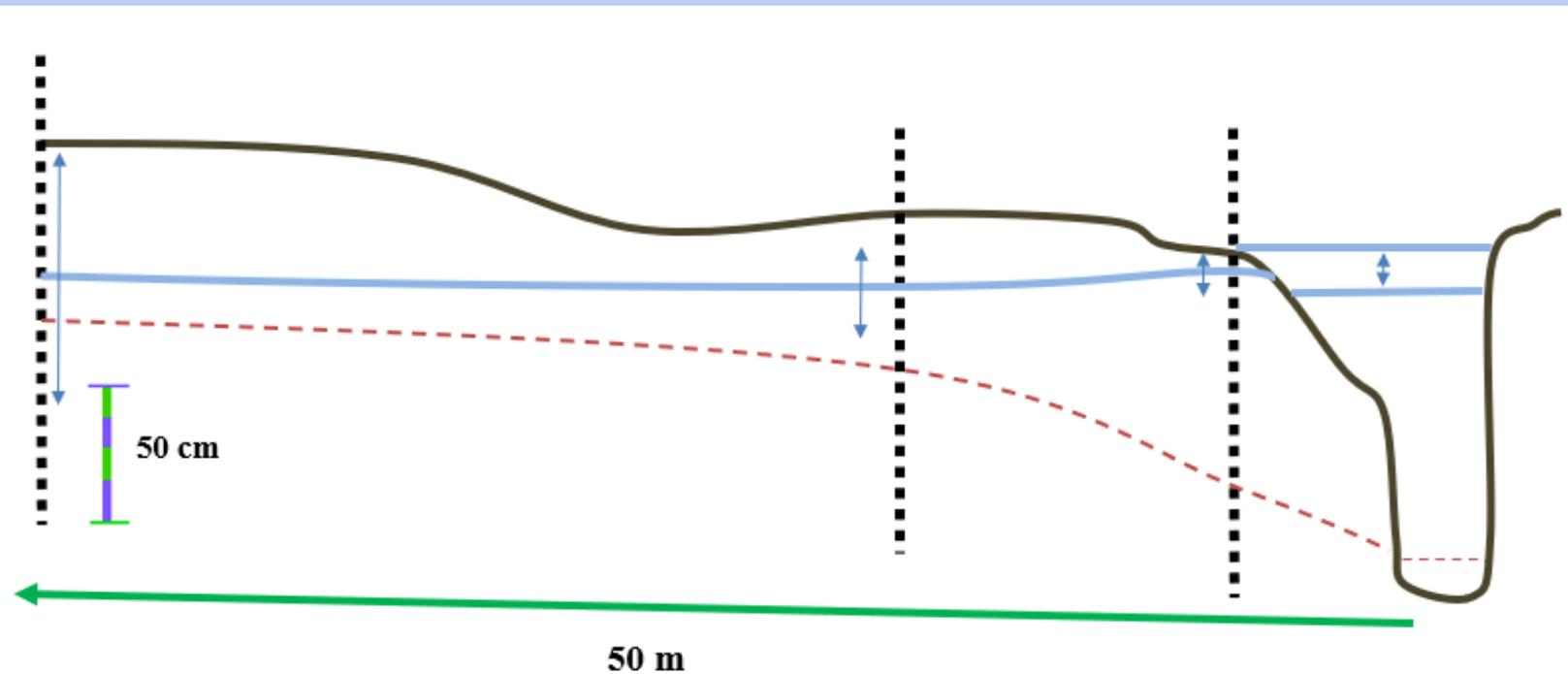
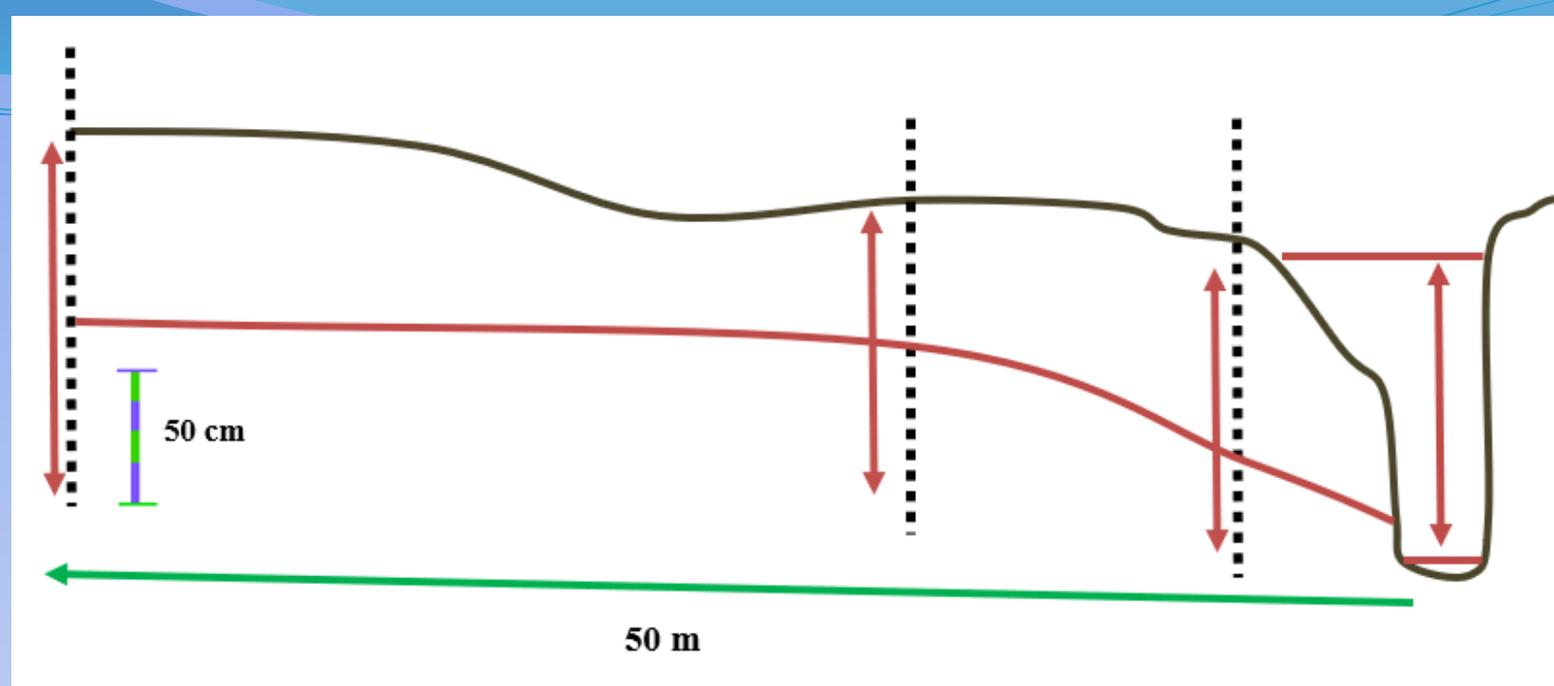
Couleur de l'eau sur la partie médiane des travaux



Décantation de l'eau après avoir parcourue
2 km de lit de rivière aménager
(changement de la couleur de l'eau)
Amélioration de la qualité chimique

Synthèse

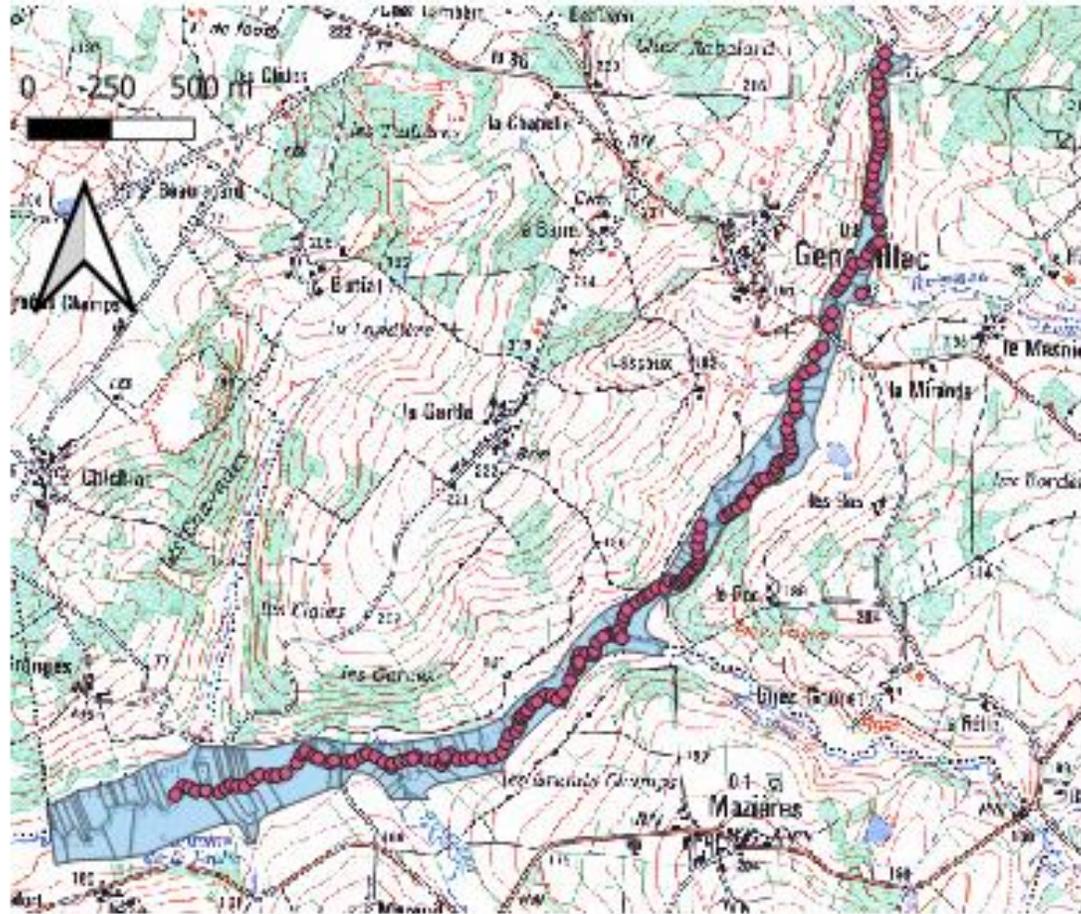
Avant restauration



Après restauration

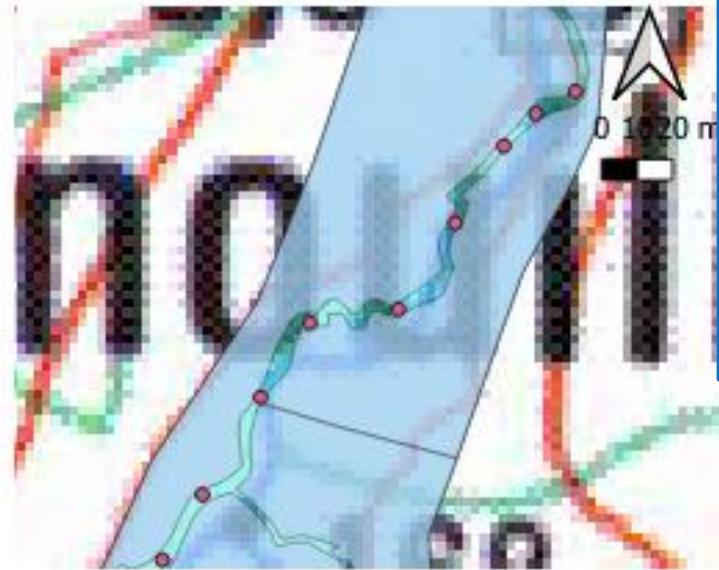
Stockage de l'eau dans le lit majeur

Cartographie du lit mineur et du lit majeur sur le linéaire d'enrochement de 2017 à 2021



- Points d'enrochement
- Lit Majeur
- Lit Mineur

Zoom sur la commune de Genouillac



Largeur du lit majeur entre 20 et 50 m

Soit remontée de la nappe d'environ 1m sur une surface d'environ 300 000 m²

Photos été 2022



Maintien d'une zone verte au abord de la bonnieure



Maintien de l'eau sur la partie médiane des travaux



Végétalisation spontanée des zones de recharge

Le projet a pu voir le jour grâce

- A la confiance des élus (retour positif des sites tests et expériences similaires)
- Au financement (agence de l'eau-région-département)
- Au niveau réglementaire :
 - Aide technique de l'Onema (calcul hydraulique)
 - Esprit positif de la DDT16 pour la réalisation des dossiers réglementaires (DIG et autorisation fait en interne)

Les plans de gestion agro-environnementaux : *présentation synthétique de l'action*



CADRE

Cette action est réalisée dans le cadre **du Programme d'Actions Territorial du BAC Coulonge Saint-Hippolyte** pour la protection des captages d'eau potable avec la participation de :



CONTEXTE ACTION

- Programme Re-Sources (programme d'actions 2022-2026)

→ **BAC COSH** : qualité de l'eau potentiellement dégradée
(NITRATES - PHYTOS)



Action CA17 sur Aménagement Bassin-Versant :

- Action novatrice en 17
- Approche territoriale
- Approche multipartenaire
- Démarche volontaire
- Secteur agricole
- Multi-enjeux



Avec l'appui technique **Commune** et **EPTB**



PLAN DE GESTION AGRO-ENVIRONNEMENTAL

Triple objectifs :

- Etablir un **diagnostic** des éléments agro-environnementaux structurants de la commune :

- bandes enherbées
- Jachères
- PT et PP
- MAEc
- Haies
- Agroforesterie
- Chemins
- ZH



Limitier les transferts = limiter la circulation d'eau (circulation verticale et hori.) donc de l'azote et des molécules phytos



- Définir/**prioriser** les enjeux du territoire
- Concevoir un **plan d'actions** pour maintenir et développer ces éléments + **animation** pluri-annuelle

➤ GROUPE DE TRAVAIL – PHASES DE TRAVAIL

Composition :

- CIA 17 79
- EPTB Charente
- Représentants Mairie
- Représentant ACCA et Technicien FD de Chasse 17
- Représentants associations locales (verger, randonneurs...)
- Quelques agriculteurs locaux (5 ou 6)
- Autres partenaires : Coopérative / Maison de Cognac...



POUR CROISER LES REGARDS

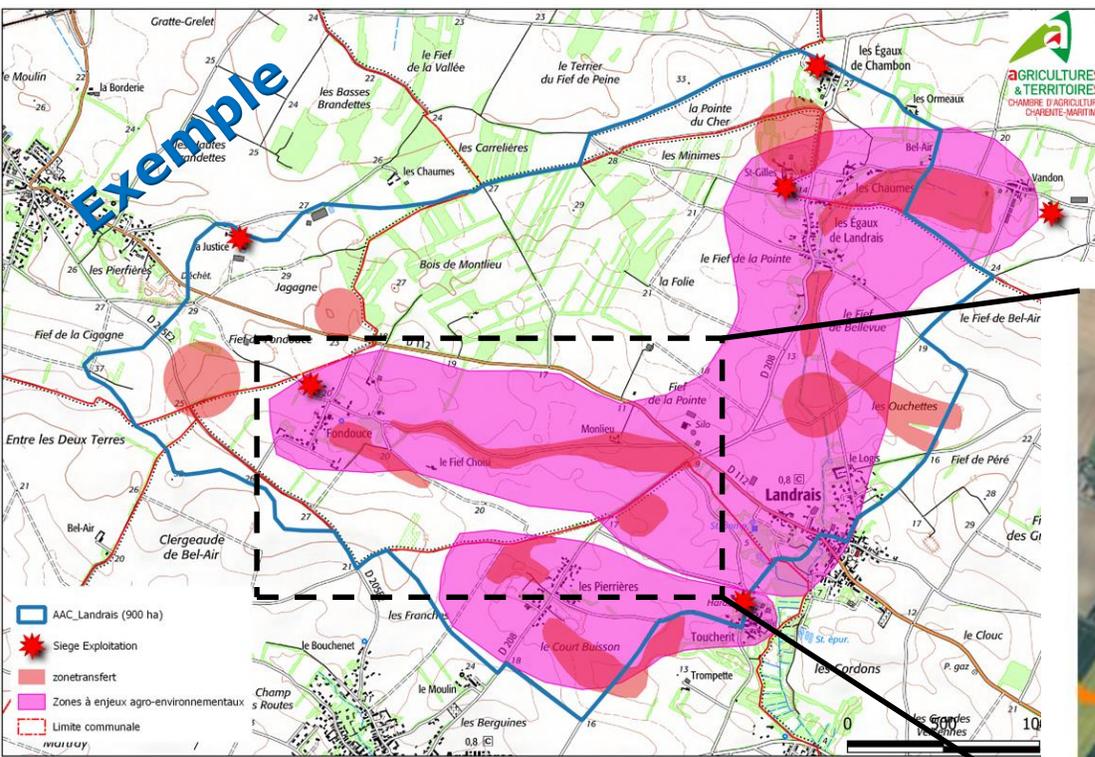
Echelle de travail = *commune*

4 grandes phases :

- *Réunion de présentation à la collectivité (constitution du groupe)*
- *1^{ère} réunion du Groupe de travail (pré-diagnostic, représentation cartographique)*
- *2^{ème} réunion du Groupe de travail (compléments, IAE et propositions d'aménagements)*
- *Animation en locale (présentation de l'action et discussion sur les aménagements)*



DES ZONES A ENJEUX AUX PROPOSITIONS...



Proposition IAE :

-  Proposition Bandes végétalisées (5 à 10 m - 1150 m)
-  Proposition Haies (avec ou sans bandes, 900 m)
- + Remise en Prairies et/ou relocalisation de Jachères P/J
-  Protection herbacée actuelle



Objectifs des IAE proposées :

- Limiter écoulements dans le vallon de Fondouce :
 - Bande végétalisée dans le talweg
 - Haies en perpendiculaire + connexion 2 bandes végétales
- Structures orientées N/S pour connecter ce secteur sensible au « réseau bocager » du bois de Montlieu

Exemple

ANIMATION LOCALE



Echanges sur projets



Positionnements futures IAE



Dispositifs technico-économiques



Présentation Plan de gestion



Lecture paysage

QUELQUES REPERES

Les communes accompagnées sur le bassin Coulonge et Saint Hippolyte

- Commune de Chaniers = mise en œuvre
- Commune de St Hilaire de Villefranche en démarrage

Tables rondes 3x30min

Préserver et développer les
systèmes agricoles durables

Limiter les transferts

Préserver les milieux aquatiques

Améliorer la connaissance
/Communiquer / animer et
coordonner

Mise en commun

Positionnement

Les prochaines étapes

2024 : élaboration du programme d'actions

